

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2016

Le vingt-six novembre deux mille seize à onze heures, les membres du Conseil Municipal élus, se sont réunis au lieu extraordinaire sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriale (CGCT)

PRÉSENTS : Michel TANKERE – Daniel CARTAYRADE – Didier BIAVA - Hervé VALLET – Philippe VERGNAUD - Jean-Claude AZRIA Mireille LUTZ - Corinne TUYTTENS – Barbara MONIN.

ABSENTS EXCUSES : Patricia ARMAND.

PROCURATION : Patricia ARMAND à Corinne TUYTTENS

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Demandes de subventions pour la réhabilitation de la mairie

La séance est ouverte à 11 heures, sous la Présidence de Monsieur Michel TANKERE, Maire, qui annonce l'ordre du jour.

1. Désignation d'un secrétaire de séance.

Conseil Municipal choisit pour secrétaire de séance, Madame Lydie BRACONNIER

2. Demandes de subventions pour la réhabilitation de la mairie.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que suite à la construction d'une salle de village, la commune doit engager des travaux pour la réhabilitation de la mairie afin d'être en harmonie avec la nouvelle construction.

Il présente des devis pour une montant Hors taxe de 29 220.02 € soit 34 393.05 € toutes taxes comprises des entreprises suivantes :

Entreprise FLOUX	1 059.79 € ht	Complément de dallage – Chaufferie.
Entreprise FLOUX	12 106.65 € ht	Remplacement partiel de la toiture de la Mairie.
Entreprise FLOUX	8 008.10 € ht	Muret de soutien.
Entreprise GROULT	1 300.48 € ht	Ouverture d'une baie vitrée au rez-de-chaussée.
Entreprise GROULT	4 570.00 € ht	Remplacement de deux portes existantes.
Entreprise FLOUX	1 350.00 € ht	Ouverture d'une baie Mairie.
Entreprise Axel Ingwiller	2 820.00 € ht	Réfection de volets – Mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

COMMUNE DE CHAVENCON

- Décide de procéder aux travaux de modernisation de la Mairie ;
- Accepte des devis présentés pour un montant total HT de 29 220.02 € ;
- Décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2017 ;
- Demande au Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental ;
- Approuve le plan de financement suivant :

2

Conseil Départemental de l'Oise (34%)	9 934.81 €
Autofinancement de la commune (66%)	19 285.21 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30

Le Maire,

Michel TANKERE